



**Pour citer cet article :**

Geneviève Girard,  
" Le qualificatif dans des syntagmes prépositionnels en in et en to ",  
Cycnos, Volume 23 n°1,  
mis en ligne le 31 mai 2006.  
URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/index.html?id=289>

[Voir l'article en ligne](#)

---

**AVERTISSEMENT**

*Les publications du site REVEL sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.*

**Conditions d'utilisation - respect du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle**

*L'accès aux références bibliographiques et au texte intégral, aux outils de recherche ou au feuilletage de l'ensemble des revues est libre, cependant article, recension et autre contribution sont couvertes par le droit d'auteur et sont la propriété de leurs auteurs.*

*Les utilisateurs doivent toujours associer à toute unité documentaire les éléments bibliographiques permettant de l'identifier correctement et notamment toujours faire mention du nom de l'auteur, du titre de l'article, de la revue et du site Revel. Ces mentions apparaissent sur la page de garde des documents sauvegardés sur les postes des utilisateurs ou imprimés par leur soin.*

*L'université de Nice-Sophia Antipolis est l'éditeur du portail REVEL @Nice et à ce titre détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation du site.*

*L'exploitation du site à des fins commerciales ou publicitaires est interdite ainsi que toute diffusion massive du contenu ou modification des données sans l'accord des auteurs et de l'équipe Revel.*

## Le qualificatif dans des syntagmes prépositionnels en *in* et en *to*

Geneviève Girard-Gillet

Université de Paris 3 ; [Genevieve.Girard@univ-paris3.fr](mailto:Genevieve.Girard@univ-paris3.fr)

The " to " cases always exhibit a possessive, and the same oppositions cannot be found. What seems similar is the qualitative link between the process and the psychological state, even if we are dealing here with resultative states as in : " to his surprise, he found what he was looking for ", " to her amazement, he left the room. "

Geneviève Girard-Gillet est professeur de linguistique à l'Université Paris 3, Sorbonne Nouvelle. Son domaine de recherche est le lien sémantique-syntaxe et plus particulièrement la relation entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques (rôles thématiques). Ses travaux portent sur le domaine verbal tant sur le plan du contenu sémantique des verbes (verbes de perception, de causation, d'inchoation) que sur celui de leur insertion dans l'énoncé (rôle de " to " par rapport à " ing " par ex). Elle s'intéresse également à la structuration du groupe nominal dans ses relations avec le reste de l'énoncé afin de déterminer les combinatoires à l'oeuvre (fonctionnement de " both ", des compléments de manière, entre autres).

L'analyse que nous présentons ici s'intéresse à un phénomène, à notre connaissance, peu abordé<sup>1</sup>, et se veut l'approfondissement d'un travail un peu ancien. La lecture de différents travaux, dont la réflexion de Catherine Fuchs sur les tours qualificatifs en « comme N », où se posent des questions de détermination nominale<sup>2</sup> nous a aidée dans

---

<sup>1</sup> D. Leeman y fait allusion dans son ouvrage sur les compléments circonstanciels.

<sup>2</sup> Je ne travaille pas dans le cadre de la théorie de Culioli, mais le thème du colloque organisé par J.-C. Souesme invitait à une réflexion dans ce cadre, ce que j'ai essayé de faire. Toute erreur d'interprétation m'est bien sûr imputable.

J'ai lu, en particulier, les articles parus dans *Cycnos* 16, 1999, de Ronald Flinham, Eric Guilbert et Jean Albrespit.

notre réflexion. C.Fuchs s'interroge sur les trois constructions suivantes :

Jean travaille comme maçon  
Jean travaille comme un maçon  
Jean travaille comme le maçon.

Dans « comme un maçon », et « comme le maçon », on a la construction d'une occurrence de la classe considérée (occurrence quelconque avec « un maçon », occurrence spécifique » avec « comme le maçon ». Par contre, dans : « Jean travaille comme maçon », on a un tour qualifiant : aucune extraction d'occurrence n'est opérée. N se présente non comme échantillon mais en tant que propriété. On a affaire à une qualification. C.Fuchs en conclut que le français moderne privilégie une qualification par attribution d'une propriété notionnelle N, sans construction d'occurrence, ce que marque le déterminant Ø. La qualité, dans ce cas, préexiste à la mise en relation de « Jean » avec le prédicat.

Peut-on faire un raisonnement similaire en anglais pour certains syntagmes prépositionnels, qui présentent des phénomènes de détermination nominale de deux types ? On a absence de détermination (déterminant Ø) dans : *she jumped back in alarm as she felt his fingers beneath hers*, mais on peut également avoir un possessif : *she didn't see the car in her alarm and crossed the street*. On ne trouve que la structure avec un possessif dans le syntagme prépositionnel en « to » : *to his alarm, he found that the flight had utterly exhausted him*.

Il s'agit donc d'essayer de rendre compte de l'insertion dans un énoncé de notions sémantiquement proches, fonctionnant comme continu compact, mais présentant des déterminations de nature différente. Le choix de « in » par rapport à « to » ne sera que brièvement évoqué, mais fera l'objet d'autres recherches<sup>3</sup>.

## 1. Présentation des données pour les syntagmes en [in + SN]

### Problématique

Dans : *She jumped back in alarm*, « in alarm » renvoie à une occurrence spatio-temporelle de la notion, repérée par l'énonciateur, et

---

<sup>3</sup> Voir, entre autres, les travaux de C.Chauvin et L.Dufaye sur les prépositions.

qu'il attribue à « *she* ». On peut gloser par : [*she - be alarmed*]. On a une délimitation quantitative qui construit l'ancrage situationnel de l'occurrence. En l'absence de toute détermination on peut considérer que l'occurrence de « *alarm* » renvoie à la notion-type de « *alarm* ». Mais le fait que « *alarm* » soit sous la portée de « *she* » tel que le pose l'énonciateur nous invite à dissocier la notion « *alarm* » de sa manifestation chez un individu donné. Il s'agit de la panique que ressent le référent du sujet, et en ce sens, elle est qualitativement définie.

Mais, que se passe-t-il avec : *she didn't see the car in her alarm and crossed the street* ?

L'énonciateur attribue également la qualité « *alarm* » au sujet de l'énoncé « *she* », mais il la détermine explicitement via le possessif. Il faut alors se demander s'il s'agit de distinguer une occurrence de « *alarm* », occurrence d'un certain type d'une occurrence du même type ? Y-a-t-il différenciation par rapport aux autres occurrences possibles ? Quel jeu qualitatif y a-t-il sur la notion ?

Nous allons voir qu'il est nécessaire d'analyser l'ensemble de la relation prédicative, et tout particulièrement la relation entre le sujet et le prédicat avant de répondre à cette question, car les deux structurations « *in alarm* » et « *in her / his alarm* » ne sont pas interchangeables, même si elles sont, à première vue, interprétées comme le déclencheur du procès. E.Gilbert fait une remarque similaire à propos de cette idée de déclenchement pour : *he winced with Ø sympathy*, où le syntagme prépositionnel avec Ø peut, dit-il, s'analyser en termes d'antériorité notionnelle (1999 : 226)<sup>4</sup>.

### 1.1. Analyse des cas sans détermination

Nous allons, dans un premier temps, considérer les énoncés avec la structuration [*in Ø N*]. Dans tous les cas, les syntagmes prépositionnels expriment les états mentaux ou psychologiques dans lesquels se trouvent les référents des sujets au moment où tel ou tel procès est repéré par l'énonciateur. Ces états mentaux, *alarm*, *surprise*, *astonishment*, *fear*, *panic*, *pain*, *despair*, *exasperation*,

---

<sup>4</sup> Voir également l'opposition qu'il fait entre : *he married her for love*, et *he married her for her money* (« De quelques emplois de *for* », 1999 : 115-6) à propos d'un travail sur « *for* ». Nous ne nous intéresserons pas ici à « *in* », qui demande, bien évidemment une recherche approfondie.

*dismay, shame, terror, desperation, disgust, disbelief, shock*, entre autres, sont majoritairement des états mentaux à connotation négative, qui prennent le sujet au dépourvu et le placent dans une situation qu'il n'a pas souhaitée. Il y a une déstabilisation, et cette déstabilisation engendre un type de réaction, traduit par le procès qu'exprime le verbe.

Les exemples suivants, pris dans le BNC, permettent de voir plus clairement à quel domaine sémantique appartiennent les procès :

- (1) Workmen cleaning up one of the less contaminated rooms hastened out in alarm after their air meters showed they were breathing dangerously low levels of oxygen.
- (2) 'Something horrible?' repeated Griselda, drawing back in alarm
- (3) Both women looked up in surprise when the sharp ring of a bell from the gate announced the arrival of Madame Delon.
- (4) Corbett caught the boy by the wrist and gasped in surprise at his strength.
- (5) But suddenly she was doubly shaken, and could only stare in astonishment at the tall, lean aristocratic-looking man
- (6) All three stared in astonishment as I tossed my kit bag on to the floor.
- (7) A frightened cat with expanded pupils is just as likely to strike out in panic.
- (8) His horse disturbed a whole field of rabbits that scampered in panic towards the hedgerows.
- (9) He hurled himself out, across the corridor to his own room, to throw himself on his bed in rage and self-disgust
- (10) He heard the voices in the chamber suddenly rise up in rage.
- (11) 'What happened?' he gasped in awe, and rubbed his scored shoulders.

On a, dans ces exemples, ce qui est confirmé par des exemples complémentaires, des verbes indiquant un mouvement rapide du corps : *back away / spin round / thump / rise up / snatch sth / shoot away / jump / throw up one's hands / grind one's teeth ...* ; un mouvement des yeux : *look up / look after so / look around / eye / look away / stare / blink / glance ...* et des verbes de paroles pouvant aller jusqu'à l'émission de cris : *respond / ask / say / call out / bark / yelp / cry / squeal / scream / explode ...*

Il y a, à notre sens, deux types d'interprétation pour ces énoncés - c'est ici que notre analyse diffère de notre analyse antérieure.

Avec les verbes de mouvement, l'état mental du sujet est la cause d'un comportement nouveau ; le prétérit aoriste pose l'émergence d'un procès ponctuel, non duratif : passage d'un comportement à un autre comportement. Mais ce procès se rapproche plus d'un réflexe que d'un comportement intentionnel. Pour ce qui est des rôles thématiques (sémantiques), il est donc difficile de conclure que l'on a, pour le référent du sujet, un rôle pleinement agentif. Il y a un lien logique (inhérent) entre l'état mental et la réaction, mais cette réaction intervient presque simultanément et de manière spontanée. On peut alors se demander si l'on a une réelle interprétation causative<sup>5</sup>. Il est difficile, à propos de l'ex (1) de répondre à la question : *Why did they hasten out ?* par un « *because* » tel que : *because they were alarmed*. On a plutôt envie de répondre : *because their air meters showed they were breathing dangerously low levels of oxygen*. Le syntagme prépositionnel en « *in* » indiquerait alors l'état dans lequel les personnages se trouvent alors qu'ils fuient. On peut également suggérer que, du fait de la contiguïté temporelle entre le moment où ils voient le danger, et le moment où ils y répondent en fuyant, il est difficile de décomposer en sous-événements l'événement global, qui seraient : la prise en compte du danger, la panique, la fuite.

On peut faire la même analyse pour les cris, les verbes de mouvement des yeux, du visage :

(12) Don't, she said fiercely, and he raised his brows in surprise.

Avec les verbes de parole, on n'a pas directement une réponse 'physique' à la peur, à la surprise, mais une demande d'explication de la situation. Il y a une plus grande agentivité de la part du référent du sujet. C'est le cas par exemple avec l'énoncé :

(13) 'What happened to my dad ? » she asked in alarm

où « *in alarm* » spécifie le ton sur lequel la question a été posée, et la question ne peut être considérée comme un acte-réflexe.

L'analyse des types de procès se révèle insuffisante à la compréhension du phénomène, car des remarques similaires seront faites à propos des énoncés avec un syntagme prépositionnel en [*in his/her alarm*]. Il semble donc nécessaire de s'interroger sur le

---

<sup>5</sup> Je remercie C.Desurmont, qui m'a permis de mieux comprendre ce paramètre.

positionnement de ces syntagmes, au sein de l'énoncé. On les trouve en fin, après la prédication principale, ce qui suggère plutôt une interprétation de complément de manière que de complément de cause. Le Syntagme prépositionnel porte sur la relation Sujet-Verbe, qu'il qualifie sémantiquement. La préposition « *in* » situe le procès dans un état mental - celui du sujet - qui le détermine directement. On peut dire qu'il y a harmonisation sémantique entre le prédicat et la notion apparaissant dans le Syntagme prépositionnel.

Nous évoquerons ici ce que dit Eric Gilbert à propos de *She mistakes me for a detective-journalist* : « *for* » marque un décalage, un décrochage, et plus précisément un hiatus entre la délimitation quantitative et la délimitation qualitative. L'énonciateur marque avec « *for* » que la propriété notionnelle prédiquée par le terme source n'est pas en adéquation avec l'occurrence situationnelle dont elle est prédiquée. La représentation qui est faite de l'occurrence repérée X est une mauvaise représentation, X étant défini par le terme source comme occurrence de la notion repérée Y alors que tel n'est pas le cas. Nous ferons l'hypothèse que par la détermination Ø l'énonciateur marque l'adéquation qualitative entre l'événement qu'il a repéré et la situation dans laquelle se trouve le sujet. L'émotion, le sentiment, suscite une réaction que l'on peut attendre de tout individu dans le cas de figure considéré. Il n'est pas nécessaire alors de spécifier que c'est l'émotion, le sentiment de l'individu repéré ; ce n'est pas une instanciation particulière. Il n'y a pas construction d'une altérité.

Les théories qui s'intéressent aux rôles thématiques (rôles théta chez certains) peuvent peut-être nous aider à mieux comprendre le phénomène. Elles se donnent pour but, nous dit Creissels (2005 : 291), d'établir une liste limitée de rôles à la fois nécessaires et suffisants pour rendre compte de la correspondance entre rôles syntaxiques et rôles sémantiques. La difficulté est de ne pas allonger à l'excès la liste de ces rôles, et de ne pas prendre en compte des distinctions qui ne se manifestent pas dans l'organisation de l'énoncé<sup>6</sup>. Or, nous avons ici, nous semble-t-il, une distinction à la fois sémantique et syntaxique. Le rôle thématique d'agent n'a pas toutes les caractéristiques d'un agent prototypique. Peut-on parler, en effet, d'agentivité dans le cas d'un réflexe ? On sait que pour des verbes tels que « *laugh* », « *weep* »,

---

<sup>6</sup> C'est ainsi que Baker (1997) opte pour 3 rôles : agent, thème, but, Van Valin et LaPolla (1997) pour 2 : *actor and undergoer*.

« *sneeze* » etc, la notion d'agent n'est pas retenue. Il convient peut-être alors de distinguer entre agent intentionnel / volontaire, et un agent non intentionnel / non volontaire, et ce serait l'adjonction des syntagmes prépositionnels analysés qui permettrait de différencier : *he hastened out of the room to catch his bus* (agent intentionnel) de : *he hastened out of the room in alarm* (agent non intentionnel)<sup>7</sup>.

Nous reviendrons sur ce point après l'analyse des énoncés avec une notion déterminée par un possessif.

## 1.2. Analyse des cas avec un possessif

Ils sont moins nombreux. Les états mentaux ou psychologiques dans lesquels se trouvent les sujets sont les suivants : *surprise, astonishment, panic, fear, rage, confusion, agitation*, entre autres. Nous en avons déjà rencontré certains ; d'autres viennent s'y ajouter. Ils présentent des caractéristiques déjà mentionnées : états jugés comme négatifs, dans la mesure où ils fragilisent le contrôle du sujet sur la situation.

Voici quelques exemples :

(14) Pushing his arms into the waistcoat, which he then buttoned up the wrong way in his confusion, he pointed to the girl.

(15) In her confusion she forgot to call her « Aunt».

(16) Now there was added the faint smell of brandy, for in her agitation she had spilt some on her jersey.

(17) He colored all over, while in my confusion I half-choked myself with my tongue. (D.H.Laurence, *Sons and Lovers*)<sup>8</sup>

(18) In his agitation, Gaily carried the brown bag of washing all the way back home.

(19) In her fright she had begun to stutter.

(20) In his anger and frustration, he picked up a clothes brush and banged it down hard on the surface of the table.

(21) In his rage he declared war on the whole animal tribe, swearing that he would exterminate the lot of them.

Dans chaque cas de figure, l'état de confusion, de panique, d'agitation, est également l'état dans lequel se trouve le référent du

---

<sup>7</sup> Nous gardons ces termes pour l'instant, mais l'opposition « intentionnel » / « non intentionnel » a besoin d'être mieux qualifiée.

<sup>8</sup> Je remercie Y.Birks pour les exemples tirés de *Sons and Lovers*.

sujet au moment repéré par l'énonciateur. Il est alors nécessaire de se demander pourquoi l'on n'a pas : ?*he buttoned up his waistcoat the wrong way in confusion.*

Il semble qu'ici on puisse noter une relation causale entre l'état du sujet et l'activité dans lequel il s'engage. C'est parce qu'il est confus que le personnage ne boutonne pas son gilet correctement. A la question : *Why did he button up his waistcoat the wrong way ?* on peut répondre : *because he was confused.*

Essayons de mieux comprendre la différence avec les cas précédents. Le syntagme prépositionnel apparaît majoritairement en position pré-prédicative, et non en position post-prédicative. On pourrait y voir une antériorité du repérage par l'énonciateur de l'état mental par rapport au procès. Mais ce n'est pas cette antériorité seule qui peut justifier la présence du possessif. On trouve, en effet, des exemples, où malgré le prérepérage de l'état psychologique, le possessif n'est pas utilisé :

(22) The minister flushed with confusion and sat down.  
'Monsieur,' he began ; then he looked in great confusion at Mr Jordan. 'It's the -it's the ...' He wanted to say « handwriting », but his wits would no longer work even sufficiently to supply him with the word.  
(D.H.Laurence, *Sons and Lovers*)

Une autre hypothèse doit être posée. Il est utile à cette fin de prendre en considération des énoncés où c'est un participe passé ou un adjectif qui exprime l'état psychologique du référent du sujet.

Voici les énoncés :

(23) Alarmed, he dashed forward.  
(24) « Do you want me to walk around the farm ? », she asked, alarmed.  
(25) Maggie backed away, a little alarmed and suddenly remembering why she was here.  
(26) Alarmed, she swung around and lit the candle.  
(27) She laughed, astonished by their find.  
(28) John, a little surprised by Real's vulnerability, spoke of questionable decisions.  
(29) Rachel stared into the lion's face, awed ;  
(30) But, instead, he drew back, repelled and almost frightened by the flooding, uncontrolled wildness of the emotion.

Si l'on considère les procès auxquels les sujets participent, on constate que nous trouvons des verbes appartenant aux mêmes champs notionnels que dans les énoncés avec syntagmes prépositionnels sans

possessif, à savoir : *dash, ask, back away, swing around, speak, stare*, etc. Ceci nous amène à poser que ces syntagmes prépositionnels sans détermination et les participes passés sont dans une relation paraphrastique. Mais les syntagmes avec possessifs ne sont pas, eux, paraphrasables par un participe passé. Le syntagme prépositionnel avec possessif serait alors la seule possibilité offerte à l'énonciateur pour exprimer la relation plus causale entre les émotions et les réactions. Comment expliquer alors la présence du possessif ?

Dans les travaux sur les rôles sémantiques, les participes passés sont affectés d'un rôle, et l'on a pour *John left, alarmed*, le rôle d'agent pour *John* en tant que sujet de *left*, et le rôle d'expérient, pour *John* en tant que sujet de *alarmed*, dans une représentation telle que *John<sub>i</sub> left[PRO<sub>i</sub> alarmed]*. Mais on parle principalement de rôles sémantiques (thématiques) pour les arguments du verbe, dans la mesure où les recherches portent sur les relations entre fonctions sémantiques et fonctions syntaxiques. Les syntagmes prépositionnels, quant à eux, sont censés, du fait de la présence d'une préposition, spécifier directement le rôle sémantique du syntagme nominal.

C'est ainsi que pour des énoncés souvent travaillés tels que : *they loaded the truck with the hay*, Levin et Rappaport (1988) posent que « *with hay* » est un instrument. Nous pensons que les cas de figure qui nous intéressent ici suggèrent qu'il faut également se poser la question des rôles thématiques pour les entités se trouvant dans les états exprimés par des Syntagmes prépositionnels sans tenir compte uniquement de la préposition. Cela signifie alors que la préposition seule n'est pas responsable de l'interprétation sémantique<sup>9</sup>. Puisque l'on ne peut pas paraphraser avec « *alarmed* » « *in his alarm* » comme on l'a fait pour « *in alarm* », la différence doit être très nette, et en particulier pour ce qui est des rôles sémantiques.

La prise en considération des procès dans lesquels se trouvent les sujets peut nous aider à comprendre certaines corrélations. Nous trouvons ainsi :

- a)-he buttoned up his waistcoat the wrong way
- b)-she forgot to call her « Aunt»
- c)-she had spilt some brandy on her jersey.
- d)-I half-choked myself with my tongue.
- e)-Gaily carried the brown bag of washing all the way

---

<sup>9</sup> Cela pose également le problème de l'invariant pour une préposition donnée. Nous n'aborderons pas cette question ici.

back home.  
f)-she had begun to stutter.  
g)-he banged the clothes brush down hard on the table  
h)-he declared war on the whole animal tribe.

En b), c), d) et f) le référent du sujet n'est pas à l'origine du procès ; on peut considérer qu'il a un rôle d'expérient, et non d'agent. C'est malgré lui qu'il oublie, qu'il renverse un liquide, etc. En a), e), g) et h) il est bien à l'origine du procès, mais ce qu'il fait n'est pas exactement ce qu'il aurait dû faire. En d'autres termes, l'état dans lequel il se trouve le rend incapable d'un comportement réfléchi, adéquat, en quelque sorte, à ce que requiert la situation. A la différence des cas sans détermination, ce qu'il fait ne lui permettra pas de se débarrasser de son angoisse, de sa confusion, de sa colère. Il semble, au contraire, qu'il en soit entièrement victime, et qu'il le restera. C'est, en fait, le contexte (situationnel) dans lequel il se trouve qui détermine la réaction. On peut avoir, par ex :

-in his anger he threw away the letter he was holding<sup>10</sup>

s'il a une lettre dans la main,

-in her confusion, she put salt into the milk-shake

si elle est en train de préparer des boissons, et qu'elle a la salière à portée de main,

-in his agitation he dropped his key

s'il tient sa clé.

Ceci signifie que le référent du sujet est entièrement dépendant de la situation dans laquelle il se trouve, et c'est uniquement cette situation qui déclenche les procès repérés par l'énonciateur. Il n'a plus prise sur la situation, et nous faisons donc l'hypothèse que l'énonciateur construit alors un haut degré de la notion « *anger* », « *confusion* », « *agitation* », qui est qualitativement différent de la notion type. Il est, en effet, possible de paraphraser par : *he was so angry that he threw away the letter; she was confused to the point of putting salt into the milkshake; he was agitated in such a way that he dropped his key*. On passe d'une émotion maîtrisée ou maîtrisable à une émotion qui dépasse l'individu de toute prise sur la situation. Il est entièrement « agi » par celle-ci. L'individu n'est plus uniquement expérient, il est patient dans le procès. C'est ce que marquerait le possessif dans la

<sup>10</sup> Il est intéressant de noter que le français oppose : « il a déchiré la lettre de rage » (procès volontaire) et : « dans sa rage, il a déchiré la lettre » (procès involontaire), utilisant deux prépositions différentes, mais distinguant également entre absence de détermination et présence d'un possessif.

mesure où c'est le sentiment d'un individu donné, dans une situation donnée, qui déclenche l'événement. Nous ne sommes plus dans le cas précédent, où l'émotion, le sentiment, suscitait une réaction que l'on pouvait attendre de tout individu, et qui était évaluée comme adéquate.

## 2. Présentation des données avec les syntagmes prépositionnels en [to + SN]

Nous ne traiterons que rapidement ce point car il demande la prise en compte d'autres paramètres, et fera l'objet d'une recherche plus approfondie.

Dans les cas précédents avec la préposition « *in* » il y a toujours co-référence entre l'expérient du sentiment et le sujet agentif ou non du procès. Il n'est pas possible d'avoir : \**in Jane's alarm he called for the doctor*, bien qu'une interprétation soit possible, telle que : *because Jane was alarmed, he called for the doctor*. Nous avons vu que la structure avec possessif signifiait que le sentiment de peur, de panique, rendait l'individu concerné incapable de réagir raisonnablement à la situation, et le transformait en patient, victime des événements. Il y a, de ce fait, une impossibilité pragmatique à construire : \**in Jane's alarm he called for the doctor*. La panique de Jane ne peut avoir aucune incidence sur ce que fait le référent de « *he* ».

Avec la préposition « *to* », on a, en revanche, toujours un possessif, pour assurer le repérage de l'individu, qui est dans un certain état mental ou psychologique, et ceci qu'il y ait co-référence ou non entre cet individu et le référent du sujet du procès.

(31) *To his surprise, Dalgliesh found himself accepting.*

Il y a co-référence entre « *his* » et « *Dalgliesh* » mais, à la différence des cas étudiés précédemment, l'absence de possessif : \**to surprise, Dalgliesh found himself accepting*, rend l'énoncé agrammatical. Ceci pourrait s'expliquer par le fait qu'il y a deux prédications : *Dalgliesh found himself accepting / that surprised him*. La co-référence est, en fait, déterminée par le réfléchi. Sans le réfléchi, il n'y a pas nécessairement co-référence : *to his<sub>ij</sub> surprise, John<sub>i</sub> found the solution*.

Le fonctionnement du possessif ne semble pas dépendre des mêmes règles que précédemment, ne serait-ce que du fait de l'opposition entre une incidence intra-prédicationnelle du syntagme prépositionnel et une incidence extra-prédicationnelle. Dans le premier cas on peut

considérer qu'il n'y a qu'un seul événement, avec des circonstances spécifiques, alors que dans le deuxième cas on a deux événements. D'autres différences doivent être mentionnées : ici il y a postériorité de l'état mental ; dans les cas avec « *in* », nous avons simultanéité ou antériorité de l'état mental / psychologique, d'où la construction du sens de cause dans le cas des syntagmes avec possessif.

Nous allons tout d'abord analyser quelques cas de co-référence :

(32) He noticed to his alarm that the oil temperature gauge was twice its normal reading.

(33) And he found, to his surprise, that he understood it.

(34) To his astonishment he saw Alexandra about to get into her white saloon.

(35) She peered anxiously into the mirror, and found to her satisfaction that all her hair was the same improbable colour.

(36) To her disappointment, she had not been able to find a Château La Tour Monchazet vintage on the wine list.

(37) To his amazement, he heard a strong voice from somewhere to his left shout.

(38) To his surprise, he discovered that it produced in him the symptoms of malaria.

Dans chaque énoncé nous avons dit qu'il y avait co-référence entre le référent du possessif et le sujet du prédicat verbal. Comment cette co-référence se met-elle en place ? On remarque que tous les procès exprimés ne traduisent pas un rôle d'agent du référent du sujet, mais un rôle d'expérient. Ces procès, *notice*, *find*, *see*, ont lieu indépendamment de la volonté de ce dernier, même si ce dernier en fait l'expérience. Il peut sembler alors compréhensible qu'ils suscitent peur, surprise ou déception. Si les sujets avaient été à l'origine des procès, ils auraient anticipé leurs réactions prévisibles, et n'en seraient pas étonnés. On n'imagine guère : *\*to his<sub>i</sub> surprise, he<sub>i</sub> bought a new car*, mais en revanche on peut trouver : *to his surprise, he had bought a new car*, qui signifie que pendant l'activité « consciente / intentionnelle » du procès, l'individu achetait une voiture qui n'était pas neuve, mais qu'avec le résultat, il comprenait que la voiture d'occasion était, en fait, une voiture neuve, d'où sa surprise<sup>11</sup>.

Ces cas sont peut-être à rapprocher des cas avec « *in his surprise* » car le référent du sujet n'y est en aucun cas agentif. Il prend acte d'une

<sup>11</sup> Nous n'avons pas le temps ici d'analyser le rôle des temps dans l'interprétation globale.



situation qu'il n'a pas contrôlée. Le possessif marquerait alors la dissociation qualitative entre l'occurrence de l'événement / procès et l'occurrence de l'événement / réaction, d'après l'énonciateur : *he noticed he was alarmed ; he found he was surprised*. Chaque événement n'est pas l'événement attendu par l'individu concerné, d'où la nécessité de le distinguer par le possessif d'autres individus dans une situation semblable.

Mais on peut également considérer que le procès auquel participe un individu X peut surprendre, décevoir, soulager un individu Y. La co-référence ne serait alors pas entièrement contrainte. En fait, les verbes que l'on trouve dans ces structurations : *notice, find, discover, see, hear*, ainsi que *be aware*, entre autres<sup>12</sup> expriment ce qui « se passe » au sein même de l'individu concerné - celui-ci est le lieu psychologique où une découverte, une vision, une audition a lieu. Ces procès ne peuvent donc pas directement affecter un individu, par définition, extérieur au procès en question. C'est celui qui remarque, trouve quelque chose, voit, entend quelque chose qui y réagit psychologiquement. Un énonciateur, d'autre part, n'a pas directement accès aux états mentaux, psychologiques des êtres dont il parle. Il ne peut qu'en avoir une connaissance indirecte, ou construite fictivement; c'est le cas du narrateur omniscient, par exemple.

Les cas sans co-référence sont facilement interprétables : si un individu X participe au procès p, on peut comprendre qu'un individu différent de X, s'en trouve surpris ou déçu, ou encore soulagé, car ce dernier n'a pas de prise sur l'événement. C'est ce qui se passe dans les énoncés suivants, où il y a dissociation entre le référent du possessif et du sujet :

(39) To his surprise she was waiting in the large hall,  
wearing a mint-lined raincoat open at the front.

(40) He ran towards it, but to his amazement the figure  
faded and disappeared.

(41 ) To her relief, Mr Landor was not present.

(42) The driver's door slammed, and to her surprise a  
figure she recognised got out.

(43) To her astonishment he placed the stolen letter in  
her trembling hands.

---

<sup>12</sup> On trouve également des passifs : *Much to his relief he was finally arrested, somewhat to his surprise, he was put through to her at once* ainsi que des énoncés à sujet bénéficiaire : *to her surprise she received a reply from her scientific adviser*.

(44) Much to his alarm, the little meeting hall was overflowing with people.

Il nous reste à considérer les cas où la co-référence peut être construite<sup>13</sup>, mais ne l'est pas, pour confirmer notre analyse des premiers exemples avec sujet expérient :

(45) To his surprise, Donald was talking to the guests about a new disease.

(46) He was about to leave when to his surprise Mr Grover began pulling down the blind over his shop door.

(47) To her astonishment Mrs Rae patted Mr Patel and said, 'Off you go, dear.'

(48) To her surprise, Lady Merchiston sighed wearily and the life went out of her eyes.

On peut considérer que la présence du possessif, *his / her*, sous-entend un pré-repérage de la part de l'énonciateur, et que le deuxième personnage qui est, lui, introduit pour la première fois, doit être nommé. Mais un remplacement des noms propres par un pronom ne change pas la construction des références :

(45') To his<sub>i</sub> surprise, he<sub>j</sub> was talking about a new disease<sup>14</sup>

(47') To her<sub>i</sub> astonishment, she<sub>j</sub> patted Mr Patel.

Cela découle du rôle sémantique des sujets, qui sont tous des agents, et non des expérients, comme en (32) - (38). A moins de considérer que les sujets ne sont pas conscients de ce qu'ils font - ce qui peut arriver - la prise en compte des rôles sémantiques permet de qualifier sans ambiguïté que l'état mental résultant n'est pas celui du sujet du procès.

Il n'y a plus jeu qualitatif sur la notion comme dans notre première partie. Le possessif ne distingue pas au sein d'une notion tel ou tel type d'instanciation chez un individu, mais permet uniquement les repérages référentiels. Ces repérages ne fonctionneraient pas correctement si les types de procès n'étaient pas distincts, et ne posaient pas des rôles sémantiques différents.

On a ainsi :

- avec un agent :

---

<sup>13</sup> Nous pensons à la coréférence possible entre le syntagme nominal plein et le pronom (pro-SN), tel que dans : *near him, John saw a snake*, où il peut y avoir également non co-référence. Cet exemple doit être opposé à : *near John, he saw a snake*, où la coréférence est impossible. Voir à ce propos les travaux dans le cadre de la théorie Government and Binding. Nous ne développerons pas ce point ici.

<sup>14</sup> Sauf si le personnage n'est plus conscient de ce qu'il fait.

*to John's surprise, he left the room* -> pas de co-référence

*to his surprise, John left the room* -> pas de co-référence

*to his surprise, he left the room* -> pas de co-référence

- avec un expérience du type « *find* » :

*to John's surprise, he found that he had understood the text.* -> pas de co-référence, mais peut-on construire un sens ?

*to his surprise, John found that he had understood the text* -> co-référence

*to his surprise, he found that he had understood the text* -> co-référence.

On peut construire une non co-référence si le complément de « *find* » est une découverte « visible » par autrui : *to Peter's surprise, John had found the solution.*

## Conclusion

Le rôle du possessif dans les syntagmes prépositionnels ne peut pas être ramené à un seul cas de figure. Lorsqu'il s'oppose aux cas sans détermination (cas avec « *in* »), il qualifie différemment la notion dont il repère l'instanciation, en en spécifiant le contenu : il fait passer de la notion type à ce qui peut s'apparenter à un haut degré de cette même notion. Il joue donc un double rôle : un rôle dans la construction de la référence quantitative et dans la construction de la référence qualitative. Dans les cas où aucun système oppositionnel n'existe - sauf l'opposition possessif / génitif (*his surprise* / *John's surprise*)<sup>15</sup> le possessif n'a qu'un rôle de construction de la référence quantitative, mais il ne peut assurer ce rôle seul. Il doit être mis en relation avec les types de procès, et tout particulièrement avec les rôles sémantiques des référents des sujets. Il existe une combinatoire complexe, qu'il est nécessaire d'approfondir.

Albrespit, J., 1999, « La quantification du continu : (dét)N1 of N2, in J-C.Souesme (ed) in *Détermination nominale et individuation*, Vol 16, n°2, Cynnos, p 39-56.

Creissels, D., 2005. « Sujet et agent : une perspective typologique », in J.Pauchard, et F.Canon-Roger (eds), *La sémantique des textes : de la théorie à la pratique*, Presses Universitaires de Reims, p 283-302.

---

<sup>15</sup> Nous avons à peine évoqué ce phénomène ici.

- Deléchelle, G. 1989, *L'expression de la cause en anglais contemporain-étude de quelques connecteurs et opérations*. Thèse de doctorat d'Etat, Paris 3.
- Delmas, C., et al, 1993, *Faits de langue en anglais*, Dunod.
- Flintham, R., 1999, « La construction d'une occurrence individuée de notion nominale compacte en anglais sous la forme « A N THAT/WHICH », in J-C.Souesme (ed) *Détermination nominale et individuation*, Vol. 16, n°2, Cynnos, p 21-38.
- Fuchs, C., 1999, « Les tours qualifiants », in *Les opérations de détermination* » HDL, Ophrys, p 63-82.
- Gilbert, E., 1999, « SOME et la construction d'une occurrence », in J-C. Souesme (ed) *Détermination nominale et individuation*, Vol 16, n°2, Cynnos, p 221-258.
- Girard, G. , 1997, « Notion et construction de la référence dans les compléments de manière », in *La notion*, HDL, Ophrys, p 129-138.
- Lazard, G., 1994, *L'actance*, PUF.
- Leeman, D., 1988, *Les circonstants en question*, Editions Kimé.
- Levin, B. & Rappaport, M., 2005, *Argument Realization*, CUP.
- Lowrey, B., 2001, « Les causatifs du Moyen-Anglais et leurs compléments » in *Travaux de diachronie 2*, *Graat*, Tours, p 103-124.
- Van Valin, R & R.LaPolla, 1997, *Syntax*. CUP.